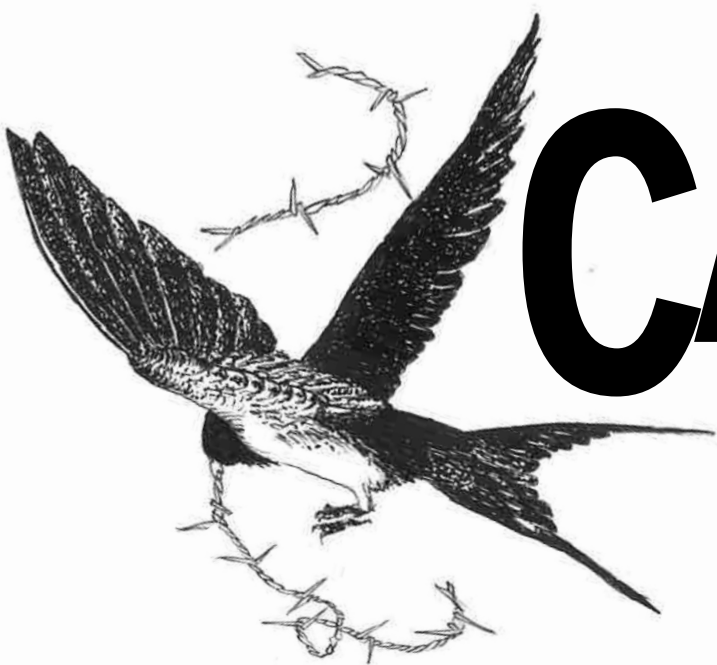




CAPITAULE

Pour faire capituler ce monde de prisons

N°1

Juin 2026

La taule est souvent perçue comme un monde à part, terrifiant, silencieux. Pourtant, les personnes qui y sont enfermées continuent de (sur)vivre et ont, comme nous toutes et tous, des choses à exprimer. Si nous avons très peu d'échos sur ce qu'il se passe dans les prisons, c'est que toute forme d'expression est immédiatement censurée par l'administration pénitentiaire. L'Etat, bien relayé par les médias, ne veut pas qu'on écoute les personnes enfermées ou qu'on critique le rôle social et économique de la taule.

C'est pourquoi nous avons choisi, en tant que personnes qui luttons dans une perspective anti-carcérale et contre le système punitif, de proposer un journal contre toutes les prisons et lieux d'enfermements. Que ça soit la maison d'arrêt de Seysses, les centres de détentions de Muret et Saint Sulpice, l'établissement pour mineurs de Lavaur, les Hôpitaux psy, le centre de rétention administrative (CRA) de Cornebarrieu, mais aussi la surveillance

toujours plus forte à l'extérieur.

L'objectif de cette gazette est multiple : faire du lien avec l'intérieur des taules et toute personne se sentant concernée; faire circuler les infos spécifiques des prisons de Toulouse et environs ; montrer une réalité bien différente de celle portée par les médias et les politiques sur la taule...

Parce que la prison n'a jamais servi à autre chose qu'à torturer et punir. Parce qu'elle constitue un des rouages du capitalisme et frappe principalement les plus pauvres et les personnes racisées. Parce que les politiques et discours sécuritaires banalisent la violence institutionnelle et étatique, que nous sommes toujours plus contrôlés, surveillés, sanctionnés, et pour bien d'autres raisons encore, il nous semble nécessaire et urgent de faire vivre des idées anticarcérales.

SOMMAIRE

Page 2- À quoi ça sert la taule?

Page 5 - Communiqué du collectif Solidarité Kanaky

Page 6 - Capital

Page 8 - Dernière nuit en prison

Page 9 - Brèves de résistance

Page 10 - La grève des matons, cette pantalonnade qui fait rire jaune

Page 11 - Appel à contribution "Transperce la taule"

Page 12 - Mots croisés / Recette de Moben / Contact

BONUS : article spécial - "Le faf est mort"



À QUOI ÇA SERT LA TAULE?

En février 2026, plus de 86 600 personnes sont enfermées dans les prisons françaises, c'est 15 000 personnes de plus qu'il y a 8 ans.

On compte près de 63 500 places de prison en France. En 2017, le gouvernement annonçait un plan de construction massive avec pour ambition l'ouverture de 15 471 nouvelles places de prison d'ici 2025. Aujourd'hui, leur objectif n'est pas atteint mais le projet reste d'actualité.

Il paraît que la prison a pour objectif de faire baisser le taux d'infractions pénales au moyen de la dissuasion, de la punition et de la réinsertion. En partant de ce principe, le système carcéral est un véritable échec puisqu'il ne produit pas de baisse des illégalismes depuis qu'il existe. C'est à la fin du XIXème siècle que l'enfermement devient le mode de punition principal de la justice pénale. Très vite l'inefficacité de la prison vis-à-vis de la lutte qu'elle prétend mener est démontrée. Même si la privation de liberté ne produit pas d'effet sur les crimes et délits, le discours de l'Etat concernant la "fonction protectrice et préventive" de la prison n'a pas évolué depuis 200 ans.

Les lieux d'enfermement se remplissent de plus en plus et le gouvernement répond à la situation de surpopulation carcérale par des projets de construction de nouvelles places de prison. On pourrait croire que cette surpopulation est due à une hausse des illégalismes mais en réalité c'est le résultat d'un durcissement du droit pénal, d'une surveillance de masse et de nouvelles lois qui criminalisent toujours plus. C'est logique : davantage d'interdits, de flics et de caméras peuvent conduire à une hausse des chiffres qui recensent les infractions pénales. Mais ça ne veut pas dire qu'on transgresse plus la loi contrairement à ce que disent les médias et les politiques pour alimenter le mythe de l'insécurité.

Mais alors si l'enfermement ne produit pas une baisse de délits et des crimes, pourquoi la justice pénale incarcère et à quoi servent vraiment les taules ?

Le concept de capitalisme carcéral nous montre que la prison répond à des logiques économiques. En France, plus d'un tiers des taules sont gérées par des entreprises qui ont tout intérêt à ce qu'elles soient pleines. L'état fait appel à des groupes privés pour construire de nouveaux lieux d'enfermement mais aussi pour de la gestion interne (repas, accueil des familles, travail carcéral). Cette privatisation du système pénitentiaire est une aubaine pour le secteur privé qui en tire des bénéfices économiques. Dans ces quelques entreprises qui profitent du marché carcéral on retrouve par exemple le groupe Bouygues qui gère 6 prisons et qui s'est mis à construire dans ses usines des "prisons modulaires" avec le soutien de Darmanin.

Ces prisons modulaires (préfabriquées) sont présentées comme des lieux de semi-liberté qui réduisent la surpopulation carcérale. En réalité, elles permettent surtout à l'état de continuer son processus d'incarcération massif tout en divisant par deux le coût du plan de construction. Tout comme le bracelet électronique, la prison modulaire n'est pas une alternative à l'enfermement mais bien une extension et une diffusion de la logique carcérale au delà des murs de la prison.

Même avec la mise en place progressive de nouveaux dispositifs de contrôle et de punition, le système carcéral reste une grosse dépense pour l'Etat. Les limites budgétaires sont d'ailleurs évoquées pour expliquer le retard du "plan 15 000 places de prison". Ce coût dans le budget de l'Etat est la raison pour laquelle l'argument économique ne suffit pas à expliquer à quoi sert la taule en France.

Pour répondre à cette question, on peut observer qui sont les populations enfermées dans ces établissements. Les chiffres sont clairs : ce sont les pauvres et les populations non blanches qui remplissent les taules : 75% des prisonniers appartiennent aux classes précarisées et 20% sont d'origine étrangère (ces derniers ne représentent que 8% de la population). On entendra dire que s'ils se retrouvent là c'est qu'ils sont fautifs ou dangereux. Mais lorsque les noirs et les arabes sont en moyenne 20 fois plus contrôlés par les flics que le reste de la population, on comprend vite qu'ils ont aussi plus de risque de se retrouver en procédure pénale.

En plus de ça, les personnes racisées sont surreprésentées parmi les classes pauvres (exclues du marché du travail, privées de papier...) et de manière générale, les pauvres se tournent plus facilement vers des délits de survie comme le vol ou le deal.

Les riches eux vont se tourner davantage vers ce qu'on appelle la criminalité en col blanc avec par exemple de la corruption ou du détournement d'argent. Les illégalismes financiers de la bourgeoisie représentent 2% des condamnations alors que leur coût est des centaines de fois plus élevé que celui des pauvres. En plus, pour un même fait, les bourgeois reçoivent des peines plus légères (sursis) que les personnes issues des

quartiers populaires (prison ferme).

Le système pénal (prison/justice/police) ne cible pas les personnes qui détiennent les pouvoirs économique ou politique. Les flics protègent les habitants des quartiers bourgeois et contrôlent au faciès ceux des quartiers populaires. En cas de procédure pénales, les riches ont les moyens de se défendre. Bref, ils risquent beaucoup moins l'incarcération que les autres.



Même si on ne souhaite la taule à personne, on est forcé de constater que la justice punit surtout les délits de survie. La prison, la justice et la police ne sont pas neutres et même si elles l'étaient, les abolir est nécessaire pour sortir d'un système punitif violent. Le système pénal ne s'attaque pas aux causes structurelles (économique/politique) qui amènent des individus à commettre des délits. Elle s'attaque à la délinquance des pauvres et non pas aux violences réelles dont sont victimes les habitants des quartiers populaires, les personnes racisées ou sexisées.

Tout le monde a déjà commis un délit, mais seulement quelques personnes atteindront le bout de la chaîne pénale (la prison) parce que les étapes de

cette chaîne sont structurellement empreintes de racisme, de classisme mais aussi de sexisme. Comme le montre le contrôle au faciès des flics, les hommes non-blancs sont perçus comme coupables et violents avant même d'entrer dans le processus judiciaire. Du côté des femmes, la majorité de celles qui se retrouvent en prison sont également issues de l'immigration ou des classes populaires. Les femmes restent moins judiciairisées que les hommes en raison de stéréotypes sexistes selon lesquels l'innocence et la non-violence les caractérisent (elles représentent entre 4 et 5% de la population carcérale).



Au début de la chaîne pénale, il y a les lois. C'est en les catégorisant comme "crimes" et "délits" que l'état punit celles et ceux qui enfreignent les règles qu'il établit. Mais on pourrait aussi bien dire que l'Etat crée les lois dans le but d'enfermer en toute légalité des groupes précis. Le pouvoir en place décide de ce qui est illégal ou ne l'est pas et du degré de gravité de ses activités pour répondre à son agenda politique.

Par exemple, dans un contexte de racisme d'état et de répression politique intense, la loi Yadan est proposée pour criminaliser en toute

légitimité les personnes qui portent un discours critique envers l'état colonial et génocidaire d'Israël. Autre exemple avec le projet de loi Ripost dans lequel roue arrière en moto, consommation de proto, teuf, squat ou encore feu d'artifice, font l'objet de plus de mesures répressives. Le ministre de l'intérieur Nunez est prêt à tout interdire si tant est que ça permette de judiciariser les jeunes des quartiers populaires et à élargir les pratiques de surveillance.

Bref, pour récapituler : la prison, la police et la justice servent les intérêts de l'état capitaliste et patriarcal mais aussi le pouvoir blanc de la bourgeoisie. Le système pénal est depuis toujours un outil de répression qui, dans un contexte de fascisation croissante, enferme plus et toujours les mêmes. La taule est un instrument de violence qui normalise la punition et l'exclusion. Elle sert à criminaliser celles et ceux qui désobéissent à des règles mises en place spécifiquement contre elles. Elle prive de liberté des mineurs sous prétexte de les éduquer. Elle répond à une logique coloniale en enfermant des indépendantistes kanaks, des émeutiers révoltés mais aussi des personnes privées de papiers (dans les CRA). Elle isole celles et ceux qui se démerdent pour vivre ou qui luttent pour abolir ce monde.





Communiqué Collectif Solidarité Kanaky suite au décès en prison de Frédéric

Mercredi 18 février 2026, par Collectif Solidarité Kanaky

à Frédéric Grochain, détenu Kanak déporté en France décédé en prison le 6 février 2026

C'est avec à la fois effroi, profonde tristesse et rage que nous avons appris la terrible nouvelle du décès de Frédéric Grochain, le 6 février 2026, retrouvé mort dans sa cellule,

au centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand, en France, à l'âge de 31 ans. Frédéric faisait partie des détenus Kanak déportés en France en juin 2024, parmi les vagues de déportations de détenus du Camp Est qui ont eu lieu après le soulèvement populaire en Kanaky en mai 2024.

L'autopsie établie annonce une « mort naturelle » et des problèmes de santé. Ceux-ci n'auraient pas été correctement pris en charge. Une enquête a été ouverte et est en cours. Sa famille et son avocate suivent le dossier.

Une série de questions se posent immédiatement. Mais quelles que soient les circonstances de sa mort nous ne cesserons de rappeler que l'ordre colonial tue, et l'enfermement et la prison tuent. Car être incarcéré est une survie psychologique et physique, dans l'isolement et l'opacité intérieure de la prison, d'autant plus en situation coloniale.

Comme des dizaines de co-détenus, Frédéric a été déporté de force sur le territoire français, en toute illégalité, sans pouvoir avertir sa famille, menotté pendant plus de vingt heures de vol.

L'arrachement à son pays a été très difficile comme il a pu nous le partager dans les échanges que nous avons. Il souhaitait rentrer en Kanaky, une demande de retour avait été faite par son avocate, sans réponse favorable à ce jour.

Frédéric est mort seul et loin des siens et de sa terre.

Son frère qui venait d'arriver en France, n'a pas pu le voir avant sa mort, la découvrant alors qu'il appelait la prison pour faire une demande de permis de visite.

L'ensemble du groupe de travail du Collectif Solidarité Kanaky pour le suivi des détenus Kanak déportés en France, exprime toutes ses condoléances à la famille de Frédéric, à son clan et sa tribu à Ponérihouen, ses amis, ses co-détenus qui l'ont connu dont ceux encore incarcérés qui apprendront sa mort derrière les barreaux.

Toute notre solidarité à vous et profonde pensée à lui.

Nous serons à vos côtés jusqu'au bout pour que la lumière soit faite sur les circonstances de son décès, et pour son rapatriement, pour un dernier voyage sur son île du Pacifique Sud, Kanaky.

Nous poursuivrons le travail de solidarité entamé, et le combat pour que justice soit rendue pour tous les détenus Kanak déportés en France, et pour le retour immédiat en Kanaky de tous ceux qui le souhaitent et à la charge de l'État.

Nous n'oublions pas les détenus enfermés à la prison du Camp Est à Nouméa dans les murs de l'ancien bagne dans des conditions inhumaines, ainsi que tous ceux qui y ont perdu la vie.

**Frédéric on ne t'oubliera pas,
et KANAKY XXCRA.
Liberté !**



Si le travail c'est déjà l'exploitation en dehors des murs (salaires de misère, maladies professionnelles, licenciement au moindre pet de travers, harcèlement physique et psychologique ... bref je vous apprends rien), on peut imaginer la violence de celui ci pour les prisonnier.es qui taffent en taule (qui représentent quand même le tiers des personnes enfermées).

Des personnes payées au lance pierre, 45% du SMIC brut (j'ai sorti la calculette, à peu près 4,30 euros net de l'heure d'après mes calculs savants) pour ceux qui ont la "chance" de bosser pour une boîte privée, entre 20 et 33% (entre 1,90 et 3,20 euros net de l'heure) pour les 10 000 auxis qui travaillent pour l'administration pénitentiaire et réalisent des travaux d'entretien, de ménage, de buanderie, de cuisine, de manutention ... en sachant que les entreprises ne doivent leur garantir que 10 heures de travail par semaine (contre 24 heures dans le droit commun). Mais en général cela oscille plutôt entre 20 à 30 heures par semaine.

Peu de droit du travail, pas de congés payés, des cadences infernales qui si elles ne sont pas respectées donnent lieu à des licenciements, un travail répétitif et abrutissant, pas de syndicats, des emplois du temps qui changent à la dernière minute et font tomber le horaires de travail en même temps qu'un parloir, une promenade, ou un rendez-vous avec l'avocat,

des listes d'attentes à rallonge pour ceux qui veulent bosser... bref une situation qui se rapproche de l'esclavage moderne et qui est pourtant malheureusement nécessaire pour beaucoup de prisonnier.es qui ne bénéficient pas ou peu d'aides externes pour pouvoir cantiner et améliorer un peu leur quotidien en achetant des produits hors de prix. Aussi des sommes (de 20 à 30 % des sommes recues par les prisonnier.es) sont prélevées pour indemniser les parties civiles quand il y en a. Autant vous dire qu'il reste pas grand chose à la fin du mois. Enfin, le chantage au taf est aussi un moyen d'acheter une certaine paix sociale à l'intérieur, si tu l'ouvres trop, finit le boulot et la moula qui va avec.

Mais puisque le malheur des un-es fait le bonheur des autres dit on, si les taulard-es morflent c'est les bourgeois-es qui trinquent ! Car en plus de profiter de cette main d'oeuvre corvéable pour que dalle, iels se vantent d'oeuvrer à la réinsertion sociale, et se donnent une image de bon samaritain, elleux qui n'ont pas peur de faire bosser des

prisonnier-es ! Au lieu de bien fermer leur gueule et de cacher le fait qu'il fassent leur beurre sur des personnes vulnérables, ils s'en vantent notamment via le label PePs (Produit en Prison.s) qui a pour but de mettre en avant l'exploitation en détention et de chercher des boîtes qui pourraient rejoindre le dispositif. C'est porté par l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice, l'ATIGIP. Elle s'y connaît en travail gratos puis que c'est elle qui gère les travaux d'intérêt généraux (TIG).

Et parmi les 10 premières entreprises en France à avoir obtenu ce label (quelle fierté !), on retrouve une entreprise du coin, Aréa. Fondée en 1987 par Michel Boudou, c'est une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de mobilier urbain. Implantée dans la région toulousaine, elle propose selon leur site "des éléments destinés à aménager l'espace public dans de nombreuses capitales à travers le monde" allant des corbeilles de rue (dans lesquelles on

espère Aréa finira à sa juste place) aux protections pour végétaux en passant par les bancs (dont ceux des allées Jean-Jaurès)...

En plus d'exploiter une quarantaine de travailleur.es handicapés dans l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) "l'envol" de Pamiers, et de bien faire leur com la dessus, Aréa est présent au centre de détention de Muret depuis 1997 où 3 contremaîtres salariés de l'entreprise encadrent 45 prisonniers, dans pas moins de 3 ateliers. Ils pratiquent des opérations de soudure, de perçage et de meulage, et comme l'assure Laure Boudou la directrice générale de la boîte au parisien « **C'est un bonus pour eux de pouvoir travailler car cela leur donne un rythme dans la semaine pour ne pas perdre pied avec le temps, être occupé apaise leur journée.** ». Elle a le cœur sur la main Laure, prête à tout pour rendre service ! En payant les prisonniers à 70% du Smic (6,8 euros net de l'heure), on peut surtout imaginer que ce qui est apaisé dans cette histoire c'est son porte feuille, puisque que cette main d'œuvre bon marché lui permet de réaliser un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros. BINGO ! Et iels n'ont plus besoin d'employer que 55 personnes en dehors sur leurs deux sites de Noé et Flourens pour faire tourner

la boutique.

Si l'envie vous dit d'aller remercier chaleureusement Area pour leurs "convictions" et leur "engagement" (c'est vraiment les mots qu'ils utilisent !), ils se situent au **1 chemin de la Madeleine 31130 à Flourens.**

Les capitalistes à la poubelle, et les matons avec eux !





DERNIÈRE NUIT EN PRISON

Ce texte est un témoignage, ça parle entre autres de viol et de violences physiques.

Mai 2026. Je suis en train de lire mon dernier petit cahier écrit en détention. Le treizième. Ça fait 3/4 d'heure que je suis dessus. Bien concentré. Et c'est tout un monde qui ressurgit. Pour la plupart des matons évoqués, le souvenir de leurs visages s'est envolé. Mais pas les visages de mes compagnons de misère. Ils sont tous là. Il y a Jul qui s'est pendu. Et aussi S. qui s'est ouvert les veines et qu'on a jeté à poil dans une cellule « adaptée » pour lui faire passer l'envie de recommencer. Et d'autres visages, en grand nombre, qui m'accompagnent et ressurgissent dans la rue au détour d'une petite ressemblance.

Je me suis replongé dans ce monde que j'ai quitté il y a 26 mois. Une replongée...jusqu'au coup. Jusqu'à perdre le contact avec le réel, mon présent. Et c'est un bruit soudain derrière la porte de ma chambre qui me fait réémerger dans le monde du dehors. J'étais retourné là-bas. Le réveil est désagréable. Et voilà que je prends conscience d'une chose que je refoulais: je déteste cette chambre. A peine y avais-je mis un pied que je la détestais. Elle me rappelle trop la prison. Et là, à l'instant, j'étais de retour en prison. Et la peur qu'ils ont réussi à m'inoculer, elle est de retour aussi. Et puis aussi, j'ai pas envie de chialer mais je chiale quant même.

Ce soir du 25 février 2024, j'avais choisi de rompre avec mon isolement cellulaire. Je me suis étendu sur la couchette, fenêtre ouverte. Besoin de m'imprégner une dernière fois du bruit de la nuit carcérale. De part et d'autre

de « ma » cellule, il y a deux mômes. A ma gauche, S. , le suicidé, qui a réintégré sa cellule. Ça fait presque 5 piges qu'il est tombé. Il est rentré mineur. Ce soir, je capte une discussion entre lui et D. (cellule de droite) le jeune toulousain. C'est ma dernière soirée en détention. C'est D. qui tient le crachoir pour l'essentiel. S. la ramène peu. Et plus le récit de D. s'étire dans la durée, moins il intervient. Il a vingt ans D. mais déjà lui aussi un lourd passé carcéral. Il a connu d'autres prisons.

A la maison d'arrêt homme 2 de Toulouse-Seysses (MAH2) il a connu un jeune, G. « Un fils à papa » comme il l'appelle. Tout juste majeur. Bienvenu au milieu des grands ! G. s'est d'abord fait haggard sur la thune. Son père lui envoyait régulièrement de l'argent. A coup de 500 euros. A chaque coup de pression de ses co-détenus. Mais d'autres sont allés plus loin et ont abusé autrement de sa fragilité. G. était en cellule avec deux autres gars, K. et un autre détenu. K. lui a subtilisé sa carte. Direction, la fenêtre. Pas de carte, pas de cour de promenade. La porte se referme sur le troisième gars qui part seul en promenade. K. se glisse derrière G. avec un bout de verre qu'il plaque contre sa gorge. Il le viole. Ce sera la première fois. Dans les jours qui suivent G. se confie à D. « Mais tu n'as pas résisté ? » « J'ai eu peur. » K. est affecté dans une autre cellule. Mais G. finit par se retrouver de nouveau dans la même cellule que son violeur.

D. marque une pause dans son récit. Comme pour nous octroyer à S. et à moi un bref sursis avant le couperet final. Pour ma part, c'est avec froideur que j'ai accueilli cette sale histoire. Je crois que mes réactions habituelles, du dehors, sont anesthésiées. Pas

d'indignation sur le moment, la prison a rempli son office. « Mais tu n'as rien fait! » interroge S .

En fait D. avait réagi. Il avait essayé de soulever la cour de promenade contre K. Sans succès. Au mieux, il a eu droit à de l'indifférence. Au pire, à une bienveillante compréhension pour le violeur. Ça fait plus de deux ans que je suis dehors. Et c'est une fois dehors que tout va remonter. J'ai finalement été submergé par le dégoût. Il faut tourner la page me disent mes proches.

Brèves de résistance

Fin mars, un détenu s'attaque à quatre matons après une fouille où les surveillants confisquent une arme artisanale et des stupéfiants. A lui seul, le détenu cause à ses détracteurs deux traumatismes craniens, une blessure à la main et des hématomes (ouin ouin). On espère que le détenu s'en tire sans trop de douleurs, mais on en croit rien. La violence c'est ceux qui détiennent le pouvoir qui la créent !

Dans le nord, les détenus sont privés de promenade. Ils forcent un grillage, avec la complicité de ceux restés à l'intérieur, pour aller faire des promenades ou aller dans les autres bâtiments, vive la cavale

A Beauvais, 2 détenus sont emmenés hors de leurs cellules parce que téléphone dans leur piaule. Fameux objet interdit qui nécessite investigations de la part des fonctionnaires !! Fonctionnaires super racistes, sinon ça serait pas drôle : nos sources fiables (FO toujours) disent que le détenu parle dans une "langue inconnue" pour insulter les matons. Il les frappe au visage, est emmené au quartier disciplinaire, et les menace : "Vous savez pas qui je suis, je vais tous vous buter, je suis un vrai Turc". On imagine que les insultes c'était en Turc parce qu'on fait des efforts avec nos neurones. Force au détenu et pas aux deux blessés.

Au cazoù vous auriez raté l'affaire, "Ganito" a réussi à s'évader onze jours, grâce à des faux policiers qui sont venus le tirer hors de la prison ! Il a parcouru 900 kilomètres et aura réussi à fêter son anniversaire loin des barreaux. Bon, malheureusement, aujourd'hui deux des faux policiers ont été rattrapés, Ganito est sûrement réincarcéré, mais on note le récit, et on pense fort à Ganito qui depuis ses quatorze ans, n'aurait vécu qu'un mois et demi de liberté

A seysses, des matons nous font un joli tableau pour nous montrer les prix de la contrebande en prison après une fouille qui a révélé pleins de matos interdits (des stupéfiants dont presque 8g de coke, des téléphones portables, un routeur wifi...). Bien joué d'avoir fait rentrer tout ça!

Enfin, notre beau torchon (Capitaule n°0) s'est glissé sur les pare-brises des voitures à Muret, jusque dans les essuis-glaces de nos chers matons pourris. Ils réagissent au quart de tour avec un communiqué appelant à plus de flics face au danger terrible de nos mots !! On est ravi-es de savoir que les matons ont peur et ne peuvent pas dormir sur leur deux oreilles, fallait pas être le larbin du pouvoir... oupsie...



LA GRÈVE DES MATONS, CETTE PANTALONNADE QUI FAIT RIRE JAUNE

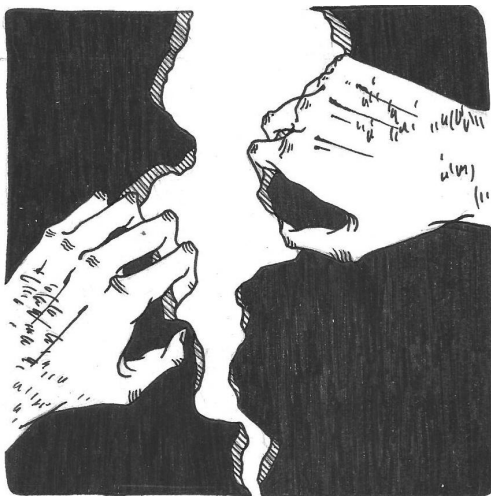
Lundi 27 avril, le syndicat de maton et de dirlo de taule UFAP/UNSA a appelé à la grève et au blocage, (appel initialement lancé par la CGT pénitentiaire) qui a été suivi par moins d'un tiers des taules françaises.

C'est bien clair: la surpopulation carcérale et les conditions d'enfermement de plus en plus dégueulasses, ça les défrise, les matons. Mais pas par solidarité avec les personnes enfermées qui subissent la taule de plein fouet, non non ! Parce que les pauvres choux manquent d'effectifs, de moyens pour continuer à parquer leurs semblables ; parce que c'est pas une vie d'avoir une telle horreur sous les yeux et de subir cette violence sans avoir plus de reconnaissance de l'État ; parce que « comment tu veux enfermer toujours plus sans augmenter le personnel pénitentiaire », etc, etc.

Alors matons et dirlos demandent plus de thunes, plus de taules, plus de matons. Est-ce qu'ils se demandent pourquoi les taules se remplissent aussi vite que nos poches se vident ? On en doute. Est-ce qu'ils ont déjà compris à quoi ils servaient vraiment (torturer et punir) ? Ouais, et ils en sont fiers. Est-ce qu'une petite lueur cérébrale les a déjà conduit à se demander pourquoi et pour qui la prison existe ? Certainement pas, pour

elleux elle est indéboulonnable et essentielle. Pire, ils se sentent utiles, au service de la veuve et de l'orphelin, aveuglés par le mythe de la repentance et des bienfaits de la punition...

La stratégie de la grève des matons, ça a été le blocage. Dans les faits, ça s'est traduit par quelques barricades enflammées, l'empêchement d'accès aux locaux, etc. Pour les



matons, zéro conséquence; mais concrètement, qu'est-ce que ça veut dire pour les prisonniers? Ben ça veut dire pas de parloirs, pas de taf, pas d'activités. Encore plus de galères, quoi.

La stratégie du blocage est utilisée de longue date par la CGT et autres syndicats dans les luttes des travailleurs. Si la forme

nationale CGT prétend lutter contre la répression et les violences policières, la branche pénitentiaire prétend défendre des agents qui oeuvrent précisément à faire subir et perdurer la violence envers autrui. En plus, la CGT pénitentiaire a une fâcheuse tendance à nier les violences commises envers les prisonniers par les matons et censure systématiquement leurs dénonciations. La CGT, un commentaire ?

Bref, les matons se sentent floués et certains quittent le navire après avoir explosés en plein vol, mais pas vraiment par conviction anti-carcérale, on l'aura compris... Cela dit, si les matons se barrent et si leur infâme fonction cesse d'exister, peut-être qu'on peut, sans que ce soit complètement déconnant, entrapercevoir l'horizon de la destruction des prisons ? Faut bien garder les pieds dans les futurs possibles...



Cet appel à contribution est trouvable en entier sur les mutus, par exemple sur iaata.info.

Un appel à faire tourner pour créer un outil d'autodéfense face à la prison pour les personnes transfems [1] et leurs proches.

On est des personnes transfems touchées par la question de la taule parce que ça existe dans nos vies, qu'on y est passées brièvement, qu'on a des proches qui y vont ou qui y sont, et que c'est une éventualité qu'on y aille ou qu'on y retourne.

On est contre tous les enfermements, et contre le monde qui en a besoin pour protéger ses intérêts (l'État, le Capitalisme, le patriarcat et toutes les formes de domination).

On considère qu'il y a pas de bonne manière d'enfermer les gens. On veut pas des prisons plus humaines, on veut les détruire.

On fait le constat qu'on manque de ressources sur la réalité des transfems en taule. Alors, on voudrait faire cet outil pour que ça puisse nous servir à nous, mais aussi à d'autres.

Ça prendrait probablement la forme d'une brochure.

La prison est là pour broyer des vies, et pas que des vies trans, loin de là. Mais ça veut pas dire qu'elle y arrive forcément. On a envie de sortir d'un imaginaire qui considère les personnes enfermées uniquement comme des victimes. Et y a pas non plus que la prison qui broie des vies. La liste des violences auxquelles on peut être confrontées dans ce monde de merde est longue. C'est une grosse galère parmi d'autres, et ça reste possible de

l'affronter et de la traverser.

En pratique

On a envie de récolter des témoignages et des infos.

Ça peut-être sous plein de formes différentes (entretien, texte, dessin, collage,...).

On a pensé à des questions pour donner des pistes mais c'est possible de faire complètement différemment !

Tu peux nous envoyer une contribution directement, mais ça peut être aussi qu'on se capte en vrai pour discuter ensemble et retranscrire l'échange qu'on aura eu par exemple...

Toi qui lis ça, hésites pas à transmettre à des personnes que tu connais que ça intéresserait ! Fais-nous signe si tu l'envoies à une personne en taule et qu'il y a besoin de trouver un moyen pour communiquer avec elle.

Notre mail c'est :

transpercelataule(a)riseup.net

On fixe la date limite pour recevoir les contributions au 1er juillet 2026 avec l'objectif de la sortir avant la fin de l'année 2026.

[1] « transfem » : personnes assignées mecs à la naissance et déviantes de différentes manières vers un genre considéré comme féminin (meufs trans, travs, pédales, gender fuck...)



MOTS CROISÉS

Les réponses au prochain numéro !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										
K										

Verticalement

- 1/ Tribunal administratif - Enfermé en CEF - Comparution pour ceux qui reconnaissent
- 2/ ... ou pas ...? - Créé par Mitterrand en 1981 - Fleuve du Nord
- 3/ Peut être d'expulsion ou préfectoral - Keuf de manif (et pas que)
- 4/ Tu en as lu dans ce journal
- 5/ Font bosser les taulards
- 6/ On se passerait bien de celui des fafs - Dans la gamme - Parti créé par des nazis
- 7/ La meilleure gazette de ta région
- 8/ Requins aux pieds - Enduit d'huile - Taule/Taf/Taule
- 9/ Grosse merde en prison - Sud-Est
- 10/ Se font plein de biff sur le dos des taulards

Horizontalement

- B/ Et tous les flics... - Pris note
- C/ Nouveau détenu
- D/ Rugueux - Signalement
- E/ Sortie en douce
- F/ Unité informatique - Tribunal d'instance
- G/ Habitant
- H/ Chiffre d'affaire - Celui de la gamelle est dégueulasse
- I/ Hurlement
- J/ Via - Bolloré la convoite particulièrement
- K/ Il peut être contact ou particulier - Poplin à Villepinte



RECETTE DE MOBEN: FONDANT AU MARS

3 oeufs, 3 barres de mars, 1/2 tablette de chocolat au lait, 30 g de beurre, 1 cuillère à soupe de farine.

Faites fondre le chocolat et les mars coupés en morceaux dans le beurre à feu doux. Hors du feu, incorporez les œufs et la farine. Versez la pâte dans une poêle beurrée et farinée. Couvrez et faites cuire sur feu moyen 8 minutes, retournez et faites cuire l'autre face 2 minutes. Laissez refroidir au frais 2 heures

CONTACT - Que vous soyez dedans ou dehors, et si vous avez envie de réagir, écrivez nous ! On peut publier vos récits, témoignages, articles,... Vous pouvez nous contacter par courrier : Capitaule chez Bruits de tôles, 40 rue alfred duméril 31400 TOULOUSE et par mail : capitaule@disroot.org